

dossier n° DP 021 210 21 B0005

Commune de Créancecy

date de dépôt : 12 mars 2021

demandeur : FRANCE SOLAR, représenté par
Monsieur Ercan KILICDEMIR

pour : La pose de panneaux photovoltaïques

adresse terrain : 17 lotissement L'OPINPIN, à
Créancecy (21 320)**ARRÊTÉ****A2021-16****de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de Créancecy**

Le maire de Créancecy,

Vu la déclaration préalable présentée le 12 mars 2021 par FRANCE SOLAR, représenté par Monsieur Ercan KILICDEMIR demeurant 10 rue de l'Energie, à Hoerdts (67 720);

Vu l'objet de la déclaration :

- Pour la pose de panneaux photovoltaïques ;
- Sur un terrain situé 17 lotissement l'Opinpin, à Créancecy (21 320) ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt en date du 12 mars 2021 ;

Vu le règlement du lotissement en L'OPINPIN ;

Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 8 juillet 2004, modifié et révisé le 13 décembre 2012 ;

ARRÊTE**Article unique**

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Créancecy, le 01 Avril 2021

Le maire,

Jocelyn CHAPOTOT



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.